



Jeudi 27 mai 2010

Communiqué de presse

Plan départemental de prévention des déchets de l'Hérault

Signature de l'accord cadre par le Préfet de région, le Président du Conseil général et le Directeur régional de l'ADEME

Lundi 31 mai 2010 – 12h00

**Bibliothèque Laissac
Hôtel du Département
1000 rue d'Alco
34087 MONTPELLIER Cedex 4**



**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**

Lundi 31 mai 2010, Claude BALAND, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault, Gérard RIGUIDEL, directeur régional représentant le Président de l'ADEME, et André VEZINHET, Président du Conseil général de l'Hérault, Député, signeront l'accord cadre inscrivant le Département de l'Hérault dans un plan départemental de prévention des déchets soutenu par l'ADEME dans le cadre du fonds déchets issu du Grenelle de l'Environnement.

À la suite du Grenelle de l'Environnement, la prévention a été renforcée en tant qu'axe prioritaire de la politique nationale de gestion des déchets. Des objectifs ambitieux ont été fixés dans ce sens et un plan d'actions déchets a été défini. L'ADEME le pilote et le met en œuvre au niveau local.

Le Conseil général de l'Hérault a décidé de promouvoir la prévention des déchets auprès de tous les publics héraultais et de renforcer ses actions dans ce sens. C'est dans ce cadre qu'il s'est engagé, en partenariat avec l'ADEME, dans la mise en œuvre d'un plan départemental de prévention des déchets. Ce partenariat se traduit par la signature d'un accord cadre le lundi 31 mai 2010 à 12h00 à la bibliothèque Laissac de l'Hôtel du Département à Montpellier. Les objectifs et les modalités du partenariat seront présentés à cette occasion.